

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INCLUSION



Le numérique comme levier d'insertion

Saint-Germain-en-Laye vient de se voir décerner le Premier prix de l'Union nationale des CCAS (Centres communaux d'action sociale) lors de son congrès annuel. Ce prix récompense et valorise l'engagement de la Ville en faveur de l'inclusion numérique.

À l'heure du tout dématérialisé, la question de l'inclusion numérique apparaît comme un élément consubstantiel à l'accès au droit et à l'information.

Pour mener à bien ces actions, résultant des préconisations de l'Analyse des besoins sociaux (ABS 2018) du territoire de Saint-Germain-en-Laye, la Ville a souhaité traiter la question de l'inclusion numérique par un ensemble de leviers.

Le diagnostic de terrain établi en 2019 a fait émerger les aspects multifactoriels des fractures numériques.

Avant d'engager une démarche d'accompagnement vers ces publics, **Saint-Germain-en-Laye a lancé une étude de terrain visant à établir les besoins de son territoire, en quatre temps :**

- > une **cartographie des lieux** équipés en matériel numérique et de l'offre de formation,
- > une **enquête qualitative** auprès des services internes, des partenaires institutionnels et associatifs,
- > une **enquête quantitative** (par questionnaire) auprès des administrés,
- > l'organisation des **premières rencontres de l'Action sociale** autour de la question de l'inclusion numérique pour faire émerger des actions concrètes et associer les partenaires du territoire sur le portage de ces actions.

Actions réalisées

- > Mise en place d'une charte de l'accompagnant numérique et création d'un mandat mis à la disposition de l'ensemble des partenaires du territoire, le tout en FALC (Facile à lire et comprendre).
- > Comité d'usagers numériques qui a pour mission de travailler sur les outils numériques de la Ville (site Internet, application mobile...) pour les rendre plus ergonomiques.
- > Réseau des acteurs du numérique qui a pour vocation de repenser notamment la formation aux outils numériques (coordination, formation des intervenants, mise en place d'outils communs, partage d'expériences...),
- > Formation des aidants, en proposant des séances de découverte ou de perfectionnement des sites institutionnels pour une meilleure prise en main,
- > Mise en place de Facil'iti, filtre permettant l'accès au site de la Ville aux personnes porteuses de handicap visuel notamment,
- > Recrutement d'un conseiller numérique qui propose des permanences sur plusieurs sites de

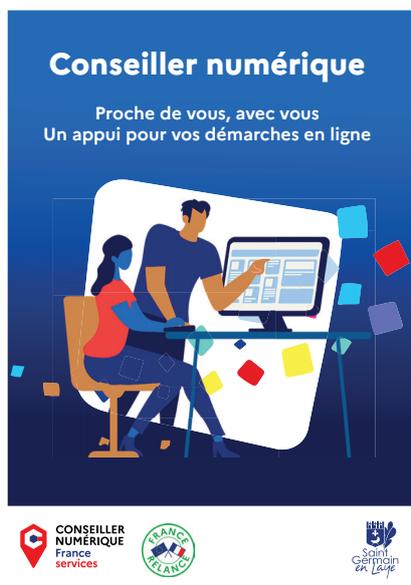
la ville et au sein des deux centres sociaux associatifs,

- > Carte interactive des « espaces numériques » sur le site de la Ville et actualisation du guide solidaire avec un encart dédié au numérique.

Ces premières actions ont permis aux acteurs du numérique de se rencontrer et de créer un réseau. Cette interconnaissance a été favorable à l'orientation des administrés vers le bon interlocuteur et le bon service.

Une première permanence d'aide aux démarches dématérialisées a été mise en place en juillet 2020

.../...



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83 / 06 50 79 76 63



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INCLUSION



jusqu'à l'arrivée du conseiller numérique, avec le soutien du Département des Yvelines et de l'État.

Quelques données à date

- > Permanence : 92 personnes accueillies (actualisation des prestations sociales, demande de logement via la plateforme gouvernementale, demande de RV préfecture...),
- > Formations spécifiques en direction de 37 seniors au sein des clubs,
- > Charte déontologique et « mandat pour agir » traduits en FALC diffusés auprès de 30 partenaires souhaitant en bénéficier, documents utilisés par les conseillères en économie sociale et familiale qui accompagnent les administrés dans leurs démarches sociales et par le conseiller numérique dans le cadre de ses permanences,
- > Comité d'usagers constitué de personnes représentatives de la population saint-germanoise, qui se retrouvent pour travailler sur l'application mobile et l'ergonomie du site-portal de la ville,
- > Conseiller numérique qui reçoit sur RV dans sept structures répartis sur tout le territoire pour être au plus proche des administrés et réduire les contraintes de déplacement. Lancement d'ateliers collectifs sur des thématiques ciblées (sécurité des données, réseaux sociaux, arnaques en ligne...),
- > Mise en place de la solution Facili'ti avec le concours des membres de la Commission communale d'accessibilité,
- > Réflexion sur la création d'espaces numériques à disposition des administrés à la mairie déléguée de Fourqueux et au centre administratif.

Ce prix UNCCAS récompense les actions de la Ville sur l'inclusion numérique, valorise le travail trans-



versal au sein de la collectivité et avec les partenaires du territoire destiné à consolider un maillage des professionnels autour d'un réseau des acteurs du numérique, salue le partage d'expérience avec d'autres collectivités qui souhaiteraient se lancer à leur tour sur ce type de projet.

« Face à la montée en puissance de la dématérialisation et des difficultés de certaines populations à réaliser leurs démarches en ligne, notre direction de la Solidarité ne pouvait passer à côté de cet enjeu de l'accès aux droits qui est au cœur de nos missions et de nos préoccupations.

Notre objectif : imaginer un projet global où les partenaires associatifs, institutionnels et les administrés sont associés pour ancrer et proposer des actions pertinentes répondant aux besoins réels du territoire, c'est d'ailleurs cet aspect qui a été souligné par les membres du jury », a souligné le maire Arnaud Pericard.

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83

